



152e session du Synode
DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
Mercredi 13 décembre 2006 à la Salle du Grand Conseil, Château de Neuchâtel

ORDRE DU JOUR

07h30 *Café et croissants*

08h00 *Début de la session - Accueil et ouverture de la session*

1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
2. Elections complémentaires : (Annexe sera remise en session)
 - a) Bureau du Synode (1 assesseur ministre)
 - b) Synode missionnaire (1 suppléant)
 - c) Commission d'examen de la gestion (1 membre ministre)
3. Rapports de la Commission de consécration pastorale et diaconale (Annexes seront remises en session)
4. Rapport du Conseil synodal concernant la planification financière (Annexe 1)
5. Budget 2007 (Annexes 2a et 2b)
 - introduction du Conseil synodal
 - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
 - budget 2007

11h00 **Culte à la Collégiale**

Lors du culte :

Prise de congé de Mmes Michèle Allisson et Ursula Tissot et de MM. Laurent Borel, François Dubois, Jean-Pierre Ducommun, Paul Favre, Christophe Kocher, Pierre-Henri Molinghen, José Mora, Alexandre Paris, Denis Perret, Alain Schwaar, Emmanuel Schwab et Jean-Claude Schwab.

Installation de Mme Catherine Lüscher, chargée de l'information et de la communication.

12h00 **Repas**

14h15 **Reprise des débats**

6. Rapport du Conseil synodal concernant la "Vie protestante" neuchâteloise (Annexe 3)
7. Rapport du Conseil synodal sur l'accompagnement liturgique de partenaires (Annexe 4)
8. Rapport du Conseil synodal sur le traitement de la motion de juin 2006 "Modalités d'application des articles réglementaires définissant la qualité de membre de l'Eglise" (Annexe 5)
9. Rapport du Conseil synodal sur l'évaluation Terre Nouvelle, 1ère étape (Annexe 6)
10. Processus EREN 2003 : (Annexe 7)
 - rapport de la CEG sur l'évaluation du fonctionnement du Conseil synodal
11. Rapport du Conseil synodal sur une Journée synodale en septembre 2007 (Annexe 8)
12. Rapport du Conseil synodal concernant la motion sur la députation des Centres cantonaux (Annexe 9)
13. Information orale du Conseil synodal sur Le Louverain
14. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés (Annexe sera remise en session)

17h00 **Fin de la session.**

La présente tient lieu de convocation des députés

Neuchâtel, le 9 novembre 2006

Le Conseil synodal

Les députés s'installeront aux places qui leur sont réservées, A L'AVANT DE LA SALLE, afin de faciliter le comptage des voix.

Un réseau de personnes, coordonné par la Communauté Fontaine-Dieu, confie à Dieu, dans la prière, cette session.

Au verso les invités à cette session

INVITES A CETTE SESSION

Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
Tavola Valdese
Conseil du Synode jurassien
Eglise réformée de France, région Est
Le chef du Département des Finances et des Affaires sociales
Un représentant du Conseil communal de Neuchâtel
Mme Catherine Lüscher, chargée de l'information et de la communication

M. Robert Tolck, président de la Commission de consécration
Mme Françoise Dorier, candidate à la consécration
Mme Diane Friedli, candidate à la consécration
M. Florian Bille, candidat à la consécration
M. François Caudwell, candidat à l'agrégation

Mme Michèle Allisson
Mme Ursula Tissot
M. Laurent Borel
M. François Dubois
M. Jean-Pierre Ducommun
M. Paul Favre
M. Christophe Kocher
M. Pierre-Henri Molinghen
M. José Mora
M. Alexandre Paris
M. Denis Perret
M. Alain Schwaar
M. Emmanuel Schwab
M. Jean-Claude Schwab



152e session du Synode
DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
Mercredi 13 décembre 2006 à la Salle du Grand Conseil, Château de Neuchâtel

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Culte : à 11h00, Collégiale

Séance : à 08h00, Salle du Grand Conseil, Château de Neuchâtel

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal *en se présentant, nom et fonction* et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

Carte de présence : A échanger à l'entrée contre la carte de vote.
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). ***Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.***

Empêchements : En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Les démarches seront alors entreprises pour la désignation et l'information du suppléant.

Carte de vote : Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les ***cartes levées***. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

Repas de midi : Le repas sera servi au Cercle National à Neuchâtel. La carte d'inscription au repas, ***signée lisiblement***, est à retourner au secrétariat général ***jusqu'au 5 décembre au plus tard***.
IL NE POURRA PAS ÊTRE SERVI DE REPAS AUX PERSONNES NON INSCRITES.

Invités : Les invités ont des places réservées à l'avant de la salle. Ceux qui souhaitent prendre la parole sont priés de s'annoncer auprès du secrétaire général.

Parking : Il est très difficile de parquer aux environs du Château, il est donc préférable d'utiliser les transports publics.

Horaire CFF :

	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>
Le Locle	6 h 30	7 h 19	17 h 31	18 h 10
La Chaux-de-Fonds	6 h 42	7 h 19	17 h 31	17 h 59
Fleurier	6 h 37	7 h 15	17 h 40	18 h 19
Le Landeron	7 h 09	7 h 23	17 h 37	17 h 50
Gorgier – St-Aubin	6 h 25	7 h 22	18 h 11	18 h 30
Bus + tram	6 h 49	7 h 26	17 h 30	18 h 25

La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats.
ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.

Neuchâtel, le 9 novembre 2006
Le Conseil synodal